

OFFICE FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES

777.231.1 / spi-jos

Berne, le 15 décembre 1992

Note à: M. le Président de la Confédération René Felber
M. le Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz

Copie à: tous les membres du Comité interdépartemental (voir annexe)
Ambassades de Suisse à Vienne, Helsinki, Oslo, Stockholm, Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris, Londres, Athènes, Dublin, Rome, Luxembourg, La Haye, Lissabon, Bonn
Mission suisse auprès des Communautés européennes, Bruxelles
Délégation suisse près l'AELE et le GATT, Genève
tous les collaborateurs du BI

Note d'information**Espace économique européen: dernière réunion de négociation (HLIG) à laquelle participait la Suisse, le 14 décembre 1992, Bruxelles**

Lors de la réunion du groupe intérimaire EEE à haut niveau du 14 décembre 1992 - accompagné d'une petite délégation suisse (Spinner, Egger et des collègues de la Mission à Bruxelles) - j'ai officiellement déclaré que la Suisse n'est pas en mesure de ratifier l'Accord EEE (déclaration jointe en annexe). J'ai rappelé les résultats du référendum du 6 décembre 1992 et fait part de la disponibilité de la Suisse de mettre tout en oeuvre pour faciliter la mise en vigueur de l'Accord par les autres parties contractantes. J'ai rappelé que le gouvernement suisse veut laisser toutes les options ouvertes, que les instruments contractuels existants devraient être utilisés et développés dans la mesure du possible et que le gouvernement suisse n'avait pas l'intention de retirer la demande d'ouverture de négociations d'adhésion. L'analyse de la situation de la Suisse par rapport au processus d'intégration européen ne tiendra compte de plusieurs éléments et développements, notamment l'issue du vote au Liechtenstein, les résultats du sommet d'Edinbourg, le déroulement de la conférence diplomatique sur l'Accord EEE et l'avis de la Commission au sujet de la demande d'adhésion de la Suisse. J'ai remercié mes collègues négociateurs en chef pour la bonne coopération pendant toutes ces années de négociation difficile. J'ai conclu par l'affirmation personnelle que le dernier mot en matière d'intégration européenne n'a pas encore été dit en Suisse.



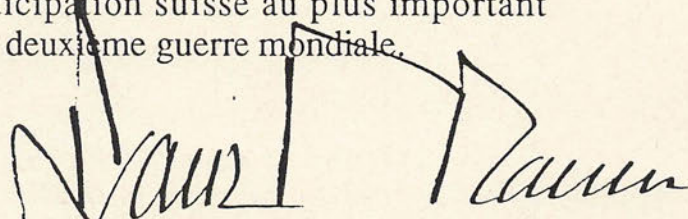
M. le Directeur général Horst Krenzler ainsi que, pour les pays de l'AELE, M. l'Ambassadeur E. Berg ont rendu hommage à la délégation de négociation suisse.

En marge de cette réunion des contacts séparés ont eu lieu avec M. le Directeur général Krenzler et M. le Directeur Avery. De ces divers contacts, il ressort:

- que la Commission est prête à examiner, dans le cadre de l'Accord de libre-échange de 1972, toute difficulté pratique qui pourrait naître du fait de non- participation de la Suisse à l'EEE (organisation du follow up par la Mission);
- que l'avis de la Commission sur la demande d'adhésion de la Suisse ne pourra pas sortir avant deux ou trois mois. Dans l'intervalle, la Commission aura besoin d'un signe clair de la part des autorités suisses confirmant notre intention d'ouvrir des négociations d'adhésion;
- que le principe et la forme d'une quelconque présence suisse dans le processus EEE devait être discuté préalablement avec les Etats membres;
- que la Suisse garde beaucoup de goodwill auprès des services de la Commission, mais qu'il fallait comprendre, que certains Etats membres étaient irrités du fait que le vote suisse a causé un retard de 6 mois pour l'entrée en vigueur de l'EEE et une diminution des moyens financiers du fonds de cohésion.

Le président en exercice du Comité intérimaire des Etats de l'AELE (Berg) m'a informé que les pays de l'AELE seraient heureux d'accueillir, lors des réunions entre représentants et experts AELE, un observateur suisse. Ceci pour garder un contact utile entre tous les pays de l'AELE et aussi pour nous permettre de suivre de près l'évolution du droit EEE. Ce statut d'observateur au niveau des pays de l'AELE aurait pour seul prix une participation financière aux frais administratives des réunions en question (participation au coût des documents, des frais de location des salles, etc.). Les modalités pratiques d'une telle participation financière aux coûts d'infrastructure doivent être discutées et fixées entre notre délégation à Genève et le Secrétariat de l'AELE.

Ainsi s'est terminé officiellement la participation suisse au plus important processus de négociation européen depuis la deuxième guerre mondiale.



Franz Blankart

HLIG du 14.12.92

(Statement by the Swiss delegation)

-On the 6th of December 1992, 49.7% of the Swiss citizens voted in favour, 50.3% against the EEA-Agreement.

-On the basis of this democratic decision, Switzerland is not in a position to ratify the EEA-Agreement; according to my experience and appraisal of the campaign on the EEA-Agreement, the two main reasons for the negative outcome of the referendum were the institutional disequilibrium of the agreement as compared, rightly or wrongly, to President Delors' initial proposal and the fears concerning free circulation of labour in a period of growing unemployment.

-The Swiss Government is about to analyze the negative results of the referendum. By doing this, other events will also be taken into account, such as:

- the positive outcome of the summit meeting of Edinburgh;
- the positive results of the referendum in Liechtenstein;
- the contents of the "avis" of the EC Commission on the Swiss membership application;
- the diplomatic conference between the remaining Contracting Parties to the EEA Agreement.

-In parallel, internal consultations are taking place with political parties, parliamentary committees, the cantons and economic and social partners.

- a major program for internal revitalization could be the result of the ongoing consultations.

-Concerning our relations with our European partners, we are ready to find solutions to overcome any practical problems and difficulties resulting from the non-participation of Switzerland on the EEA.

-For our further integration policy we shall keep all options open. We do not come back on our request for EC membership negotiations and await with great interest the "avis" of the Commission. Meanwhile, all existing instruments (bilateral and multilateral) in the interest of all shall be utilized; they might be adapted, modified or developed, as the case may be.

-The referendum of the 6th December might not be the last word. We therefore expect that the doors be kept open for every positive solution or development.

-I shall keep an intensive memory of this most fascinating negotiation and thank you sincerely, in the name of the Swiss negotiating team, for the good cooperation.

- Secrétaire d'Etat J. Kellenberger
 - DFAE: M. l'Ambassadeur M. Krafft (GT V)
 - DFI: M. Ch. Risch, Secrétariat général
 - DFJP: M. O. Jacot-Guillarmod, Vice-directeur
 - DMF: M. B. Marfurt, Secrétaire général adjoint
 - DFF: M. L. Erard, Secrétaire général
 - DFEP: M. l'Ambassadeur S. Arioli (GT I)
 - DFTCE: M. F. Mühlemann, Secrétaire général
 - ChF: M. A. Casanova, Vice-chancelier
 - M. J.L. Nordmann, Directeur, OFIAMT (GT III)
 - M. l'Ambassadeur M. Baldi, OFAEE (GT II)
 - M. L'Ambassadeur B. Spinner
 - M. R. Bärffuss (GT IV)
-

Copie à: OFAEE: jek, gir, imb, zos, jag
DFAE: SIN, DY, LA, HMG, MG